

Réf. : CPTR_BDX_2024_011

Pessac, le 25/04/2024

Compte-rendu du Réseau tempêtes

Objet : Bilan du coup de mer du 22-27 février 2024

Rédacteurs : Z. Bleunven (BRGM), A. Robinet (BRGM), A. Deburghgraeve (BRGM), B. Destribats (ONF)

Entité : BRGM/DAT/GDO/NVA/BDX

Organismes, collectivités et personnes ayant contribué aux observations :

Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Office National des Forêts (ONF), Communauté de Commune Médoc Atlantique (CCMA), Communauté de commune des Grands Lacs, Mairie de Capbreton, B. Duport.

Diffusion : Aux membres du Réseau tempêtes de l'OCNA par courriel et au public via le site internet de l'OCNA. En cas de diffusion externe visa et nom du responsable : Cécile Le Gall, Directrice régional du BRGM Nouvelle-Aquitaine

La directrice régionale Nouvelle Aquitaine du BRGM



Cécile LE GALL

1. Préambule

Le Réseau tempêtes est une émanation de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine (OCNA) dont la mission générale est de surveiller le littoral face aux tempêtes et événements érosifs brutaux. À l'heure actuelle, il déploie une organisation technique et humaine sur 800 km de côte, de la baie de l'Aiguillon en Charente-Maritime à la frontière espagnole au Pays Basque, et met en relation des spécialistes pour observer les impacts des tempêtes sur le littoral de la région Nouvelle-Aquitaine et mieux comprendre ces phénomènes.

Ce compte-rendu propose une synthèse des informations recueillies sur le coup de mer du 22-27 février 2024, septième événement tempétueux marquant de la saison hivernale 2023-2024. Il inclut en particulier :

- Une description des caractéristiques météo-marines de l'évènement (section 1) ;
- Un bilan des impacts observés (section 2) ;
- Un inventaire des observations réalisées dans le cadre du Réseau tempêtes (section 3).

Ce compte-rendu sera incorporé au sein d'un rapport annuel, produit après la fin de la saison hivernale 2023-2024, dont l'objectif est de fournir une description plus globale des caractéristiques météo-

Bilan du coup de mer du 22-27 février 2024

marines et des impacts observés au cours de cette saison hivernale. Les éléments du présent compte-rendu pourront ainsi être repris et complétés ultérieurement dans ce rapport.

2. Description des caractéristiques météo-marines de l'évènement

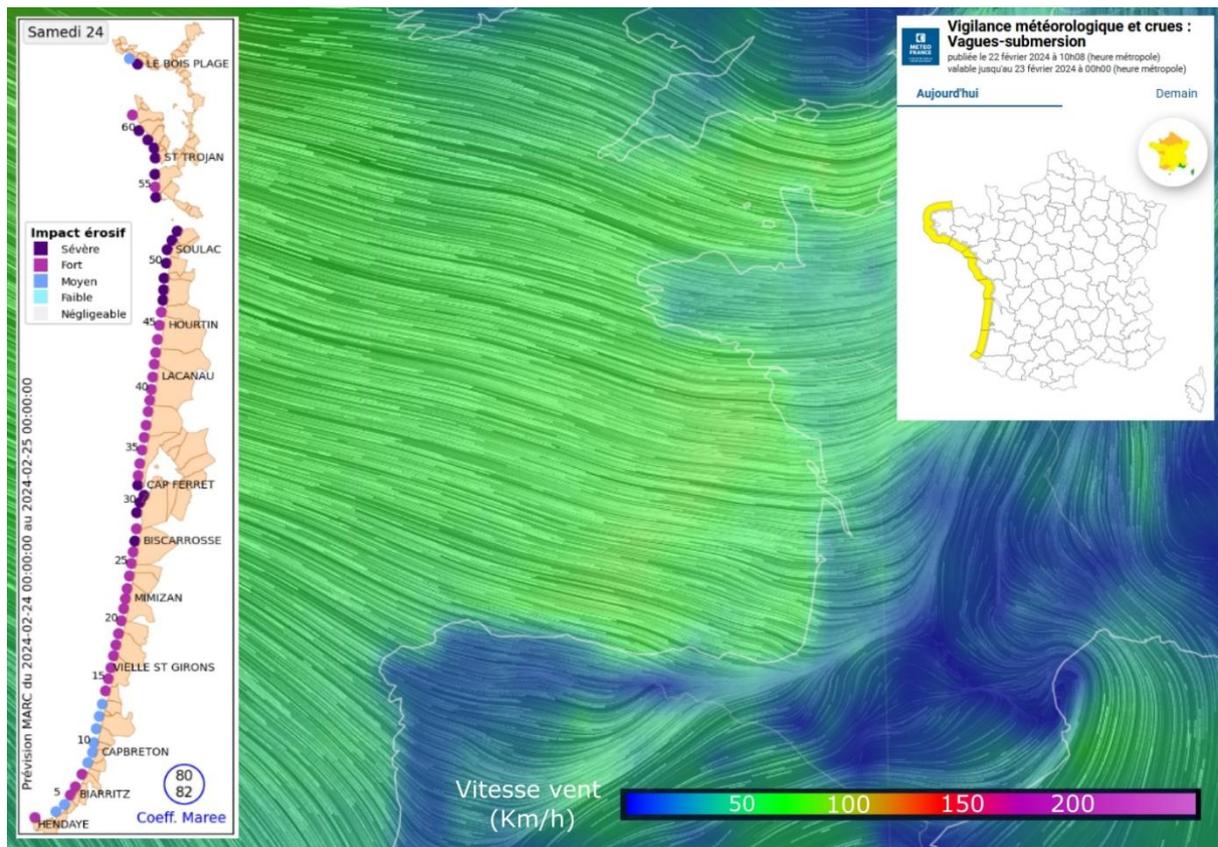


Figure 1 - Carte de vent le 22/02/2024 (sources : NCEP, EARTH). Encart gauche : niveau d'impact érosif prévu dans le bulletin de surveillance érosion de l'OCNA le 24/02/2024. Encart droit : carte de vigilance vagues submersion de Météo-France du 22/02/2024.

Le coup de mer du 22 au 27 février 2024 résulte du passage de deux systèmes dépressionnaires sur les îles britanniques et la moitié nord de la France (dont la tempête Louis) sur cette période.

Cet évènement s'est traduit par des conditions de forts vents à partir du 22 février 2024, plus marquées sur la moitié nord de la région (Figure 1). Le vent moyen (en rafale) a atteint des valeurs maximales de 72 km/h (108 km/h) à la station de Chassiron et de 57 km/h (99 km/h) à la station de Biarritz (Tableau 1, Figure 2, Figure 3, Figure 4). Les systèmes dépressionnaires ont généré de fortes vagues qui ont touché l'ensemble du littoral de Nouvelle-Aquitaine au cours de cette période, avec un pic d'intensité sur les journées du 24 et 25 février. Des hauteurs significatives maximales de vagues de 5,5 à 6,3 m et des hauteurs maximales de vagues de 11,6 à 12,7 m ont été relevées aux bouées Oléron Large, Cap Ferret et Anglet (Tableau 2, Figure 2, Figure 3, Figure 4). Ces conditions météo-marines se sont accompagnées de coefficients de marée croissants du 22 au 27 février, avec des valeurs allant de 68 à 86. Durant cet évènement, le niveau marin total maximal (surcote maximale) a atteint 5,5 m Cote Marine (0,3 m) au marégraphe de la Cotinière, 4,8 m CM (0,8 m) au marégraphe d'Arcachon Eyrac et 4,7 m CM (0,5 m) au marégraphe de Bayonne Boucau.

La vigilance prévue par Météo-France était jaune pour le risque de vagues-submersion pour les départements de Charente-Maritime, Gironde, Landes et Pays Basque à partir du 22 février et au moins jusqu'au 26 février. Le bulletin de surveillance érosion du Réseau tempêtes de l'OCNA paru le 22 février prévoyait un niveau d'indice érosif MOYEN à FORT autour des marées hautes durant cet évènement et un niveau d'indice érosif SEVERE le 24 et 25 février principalement en Charente-Maritime, dans le Nord Médoc et aux abords des passes du Bassin d'Arcachon.

Bilan du coup de mer du 22-27 février 2024

Tableau 1 - Vent moyen maximal, vent en rafale maximal et pression minimale observés sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine sur la durée de l'évènement. Source : infoclimat.fr

	Vent moyen maximal (km/h)	Vent en rafale maximal (km/h)	Pression minimale (hPa)
Chassiron	72	108	989
Cap-Ferret	65	103	non mesurée
Biscarrosse	80	110	994
Biarritz	57	99	996

Tableau 2 - Hauteur significative maximale, hauteur maximale et période significative maximale des vagues mesurées au large du littoral de Nouvelle-Aquitaine sur la durée de l'évènement. Source : infoclimat.fr

	Hauteur significative maximale (m)	Hauteur maximale (m)	Période significative maximale (s)
Oléron Large	5,5	12,6	11
Cap Ferret	5,7	12,4	12,8
Anglet	6,3	11,7	13,5

Tableau 3 - Niveau d'eau total maximal et surcote maximale mesurés sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine sur la durée de l'évènement. *CM = Cote Marine, définie par rapport au zéro hydrographique. Source : data.shom.fr

	Niveau d'eau total maximal (m CM*)	Surcote maximale (m)
La Cotinière	5,5	0,3
Arcachon Eyrac	4,8	0,8
Bayonne Boucau	4,7	0,5

Bilan du coup de mer du 22-27 février 2024

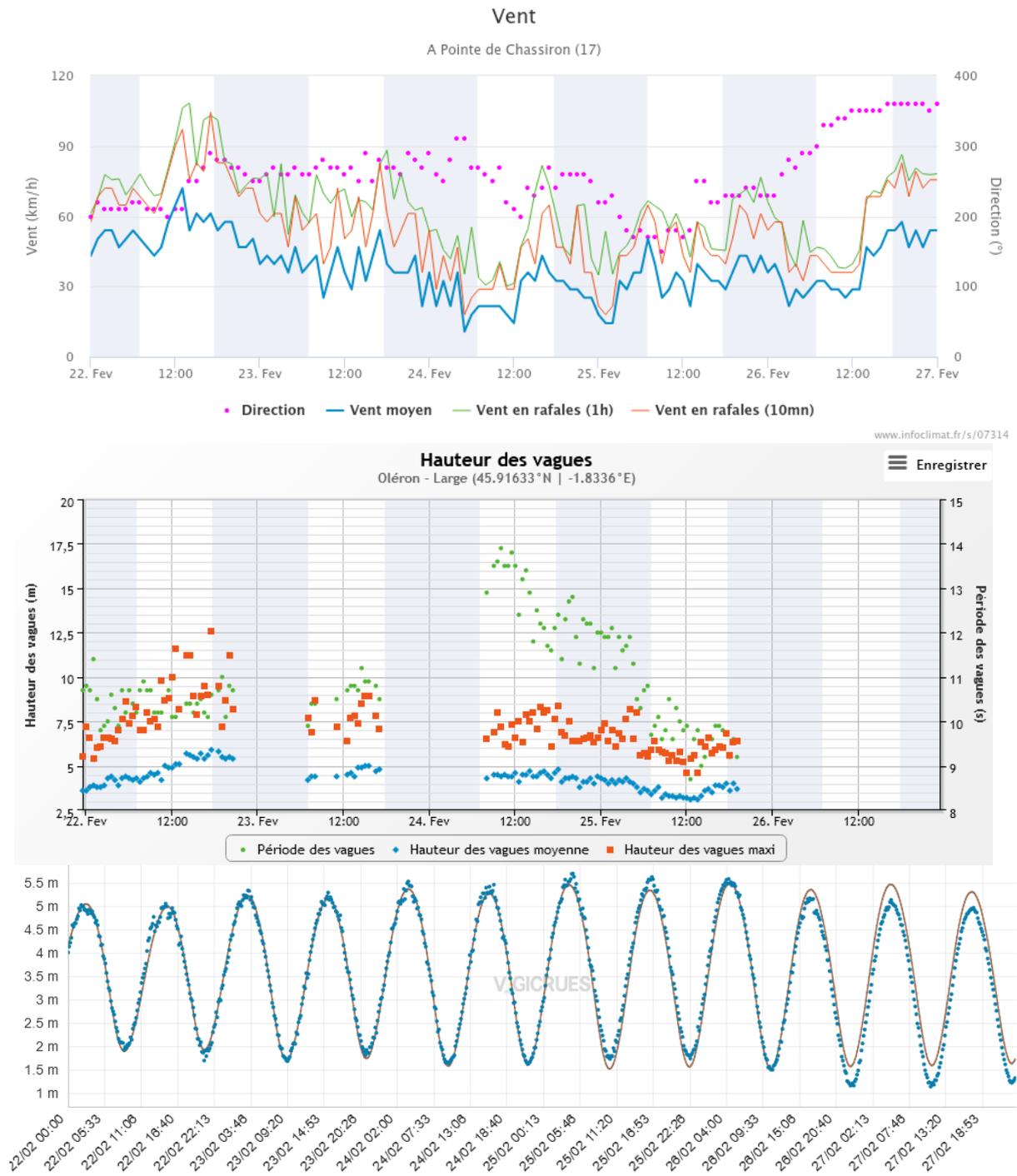


Figure 2 - Évolution temporelle des mesures de vent (station Chassiron), des conditions de vagues (bouée CANDHIS Oléron Large) et du niveau marin (marégraphe La Cotinière ; la courbe marron indique la marée astronomique prédite et les points bleus indiquent le niveau marin mesuré). Sources : infoclimat.fr et data.shom.fr

Bilan du coup de mer du 22-27 février 2024

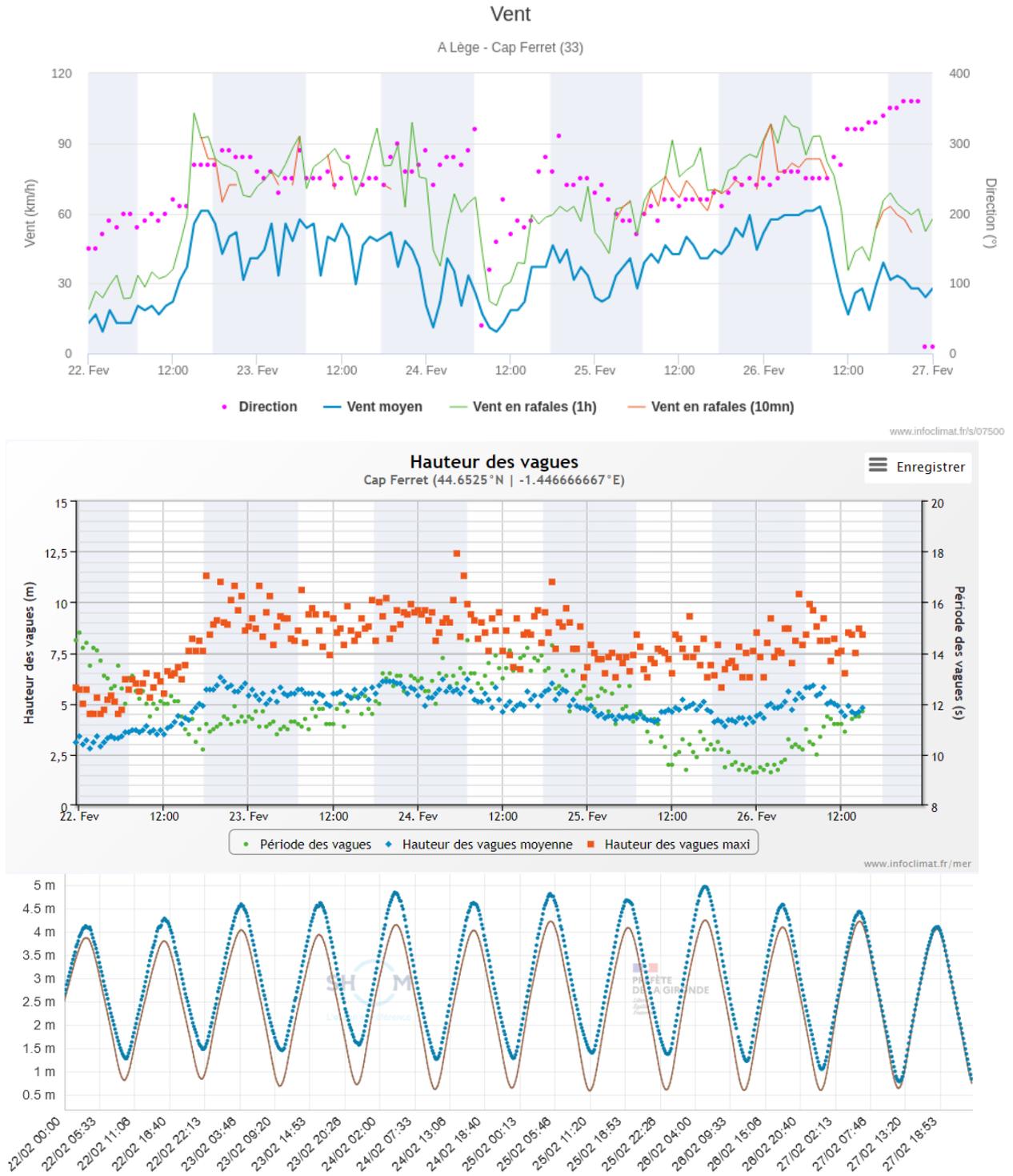


Figure 3 - Évolution temporelle des mesures de vent (station Cap-Ferret), des conditions de vagues (bouée CANDHIS Cap Ferret) et du niveau marin (marégraphe Arcachon Eyrac ; la courbe marron indique la marée astronomique prédite et les points bleus indiquent le niveau marin mesuré). Sources : infoclimat.fr et data.shom.

Bilan du coup de mer du 22-27 février 2024

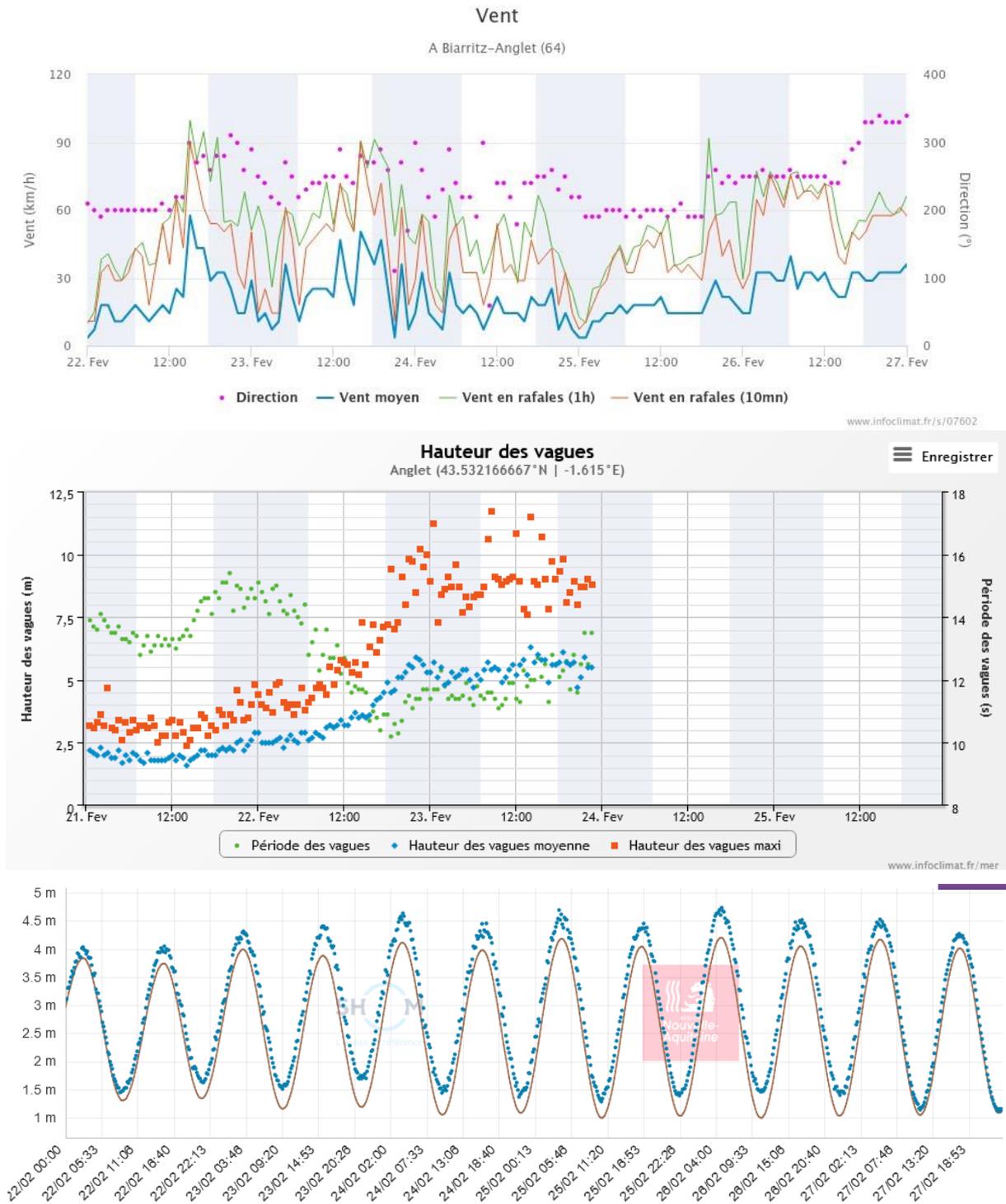


Figure 4 - Évolution temporelle des mesures de vent (station Biarritz), des conditions de vagues (bouée CANDHIS Anglet) et du niveau marin (marégraphe Bayonne Boucau ; la courbe marron indique la marée astronomique prédite et les points bleus indiquent le niveau marin mesuré). Sources : infoclimat.fr et data.shom.fr

3. Bilan des impacts observés

Les observations réalisées par les membres du Réseau tempêtes (cf. section 3) à la suite de cet évènement ont permis de réaliser une cartographie de divers impacts (e.g. érosion marine, submersion marine, mouvement de terrain) à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine (Figure 5, Figure 6). Les principaux constats sont les suivants :

- ① Le littoral de Nouvelle-Aquitaine a été moyennement à fortement impacté par cet évènement avec principalement un rafraichissement des entailles dunaires générées par les précédentes tempêtes dans le sud de la Charente-Maritime, dans le nord et le sud de la Gironde, et dans les Landes.
- ① Des reculs dunaires supérieurs à 1 m ont ponctuellement été observés au nord et au sud du Pertuis de Maumusson, à la plage de la Salie Nord et à Biscarrosse-Plage.
- ① La situation est devenue assez critique à Biscarrosse-Plage et dans une moindre mesure au droit du plan-plage de Labenne.
- ① Ailleurs, le transport éolien sur la plage semble avoir plutôt favorisé un retour de sable en pied de dune avec la formation de coins sableux.
- ① Il n'a pas été porté à la connaissance du Réseau tempêtes de cas de submersion marine.
- ① Il n'a pas été porté à la connaissance du Réseau tempêtes de mouvements de terrain pouvant être mis en relation avec le passage de cette tempête.



Impact érosif*

- Négligeable
- Faible
- Moyen
- Fort
- Sévère

Submersion marine

- Aucune
- Constatée

Mouvement de terrain

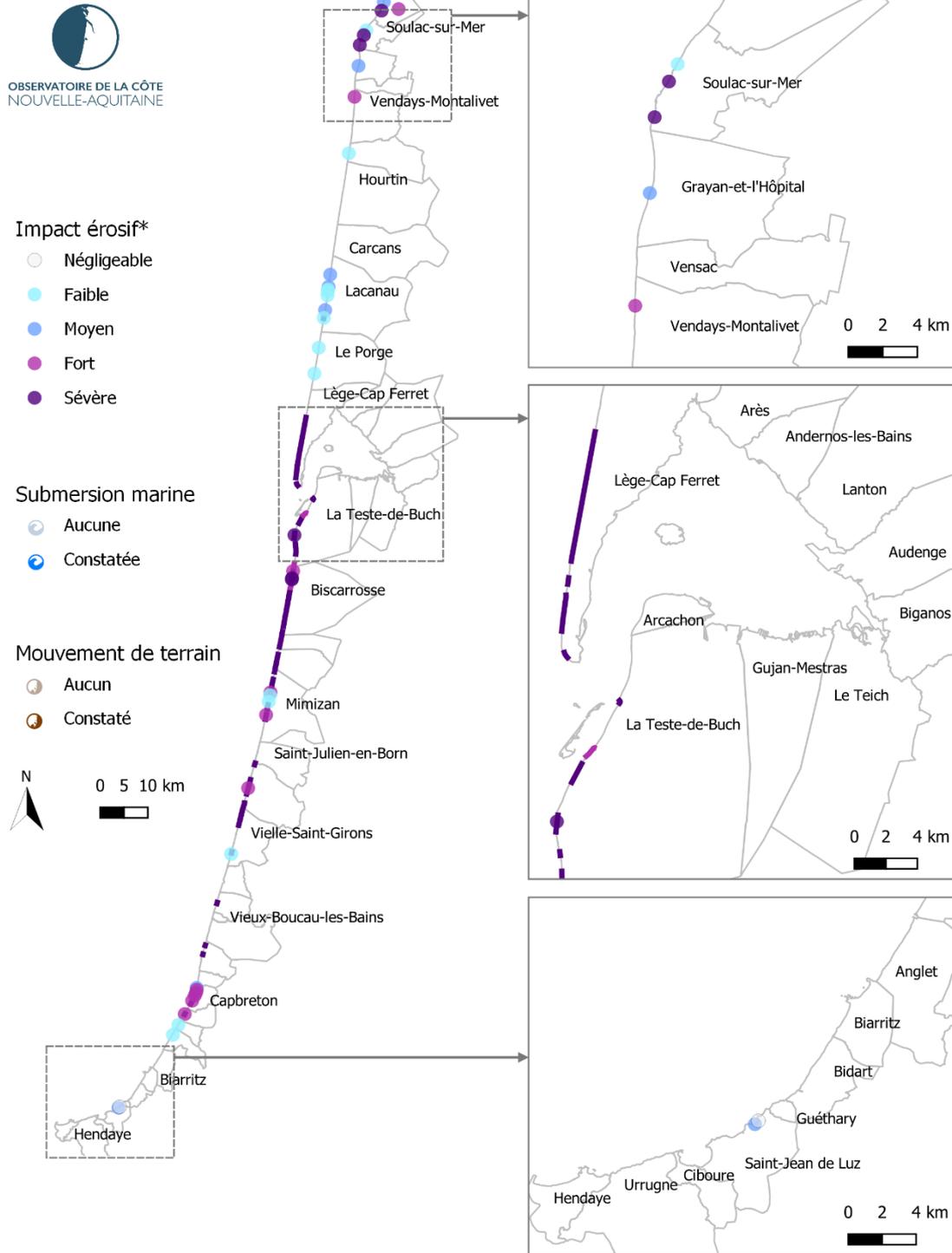
- Aucun
- Constaté



* L'impact érosif est déterminé sur la base d'observations ponctuelles portées à connaissance des membres du réseau tempêtes de l'OCNA. Il se réfère aux impacts liés aux processus marins et la signification de chacune des classes est la suivante : (i) Faible = Pied de dune non-impacté et faible évolution morphologique de la plage ; (ii) Moyen = Pied de dune non-impacté et abaissement généralisé de la plage ; (iii) Fort = Recul modéré de la dune (< 1 m) ou entailles ponctuelles ; (iv) Sévère = Recul important et généralisé de la dune (> 1 m). Les informations présentées sur ce document ont une valeur indicative. Elles correspondent à une compilation de constats locaux et ponctuels effectués sur le terrain. Elles ne peuvent être considérées comme exhaustives. Les linéaires côtiers colorés indiquent les entailles d'érosion marine relevées par l'ONF.

Figure 5 - Cartographie des impacts du coup de mer du 22-27/02/2024 sur le littoral de la Charente-Maritime, générée par la compilation des observations de terrain portées à la connaissance des membres du Réseau tempêtes de l'OCNA

Bilan du coup de mer du 22-27 février 2024



* L'impact érosif est déterminé sur la base d'observations ponctuelles portées à connaissance des membres du réseau tempêtes de l'OCNA. Il se réfère aux impacts liés aux processus marins et la signification de chacune des classes est la suivante : (i) Faible = Pied de dune non-impacté et faible évolution morphologique de la plage ; (ii) Moyen = Pied de dune non-impacté et abaissement généralisé de la plage ; (iii) Fort = Recul modéré de la dune (< 1 m) ou entailles ponctuelles ; (iv) Sévère = Recul important et généralisé de la dune (> 1 m). Les informations présentées sur ce document ont une valeur indicative. Elles correspondent à une compilation de constats locaux et ponctuels effectués sur le terrain. Elles ne peuvent être considérées comme exhaustives. Les linéaires côtiers colorés indiquent les entailles d'érosion marine relevées par l'ONF.

Figure 6 - Cartographie des impacts du coup de mer du 22-27/02/2024 sur le littoral de la Gironde, des Landes et du Pays Basque, générée par la compilation des observations de terrain portées à la connaissance des membres du Réseau tempêtes de l'OCNA

4. Observations par commune

Les observations reportées ci-après proviennent, sauf mention contraire, des membres observateurs du Réseau tempêtes de l'OCNA.

Ile de Ré

Aucune érosion significative des cordons dunaires n'a été observée.

Dolus-d'Oléron

Plage de Vert-Bois - Accès du Rouchoux : La ligne d'eau a atteint le pied de dune sans toutefois causer un nouveau recul du pied de dune (Figure 7).



Figure 7 - Plage de Vert-Bois, accès du Rouchoux, le 26/02/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Le Grand-Village-Plage

Plage Centrale : Pas d'érosion observée (Figure 8).



Figure 8 - Plage Centrale de Grand-Village-Plage le 26/02/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Saint-Trojans-les-Bains

Plage du Petit Train : Recul du pied de dune de 1-3 m (Figure 9).



Figure 9 - Plage du Petit Train, Saint-Trojan-les-Bains, le 26/02/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

La Tremblade

Plage de l'Embellie : Recul du pied de dune de l'ordre de 1 m (Figure 10).

Plage de la Pointe Espagnole : Recul du pied de dune de l'ordre de 2 m (Figure 11).

Plage de la Bouverie : Pas d'érosion observée (Figure 12).

Plage du phare de la Coubre : La ligne d'eau a atteint le pied de dune sans toutefois causer un nouveau recul du pied de dune (Figure 13).



Figure 10 - Plage de L'Embellie le 26/02/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine



Figure 11 - Plage de la Pointe Espagnole le 26/02/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine



Figure 12 - Plage de la Bouverie le 26/02/2024, © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine



Figure 13 - Plage du Phare de la Courbe le 26/02/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Les Mathes

Plage au sud du Club Med : Pas d'érosion observée (Figure 14).

Plage de la Lède : Recul du pied de dune de l'ordre de 1 m (Figure 15).



Figure 14 - Plage au sud du Club Med le 26/02/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine



Figure 15 - Plage de la Lède le 26/02/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Le Verdon-sur-Mer

Plage de la Chambrette (côte estuaire) : Abaissement très important du niveau de la plage.

Banc Saint-Nicolas : La berme est toujours présente même si une fois de plus la mer est montée largement sur l'avant dune.

Nord des digues d'Arros et dune de Tout-Vent : Recul de l'ordre de 1 m.

Soulac-sur-Mer

Une recul généralisé de l'ordre de 1 m a été observé entre la plage des Naiades et la pointe de la Négade. Au niveau de la plage des Naiades, le skatepark se trouve très proche du sommet de la falaise d'érosion et le Baïne Café est tombé sur la plage.

Sur un secteur allant du Verdon-sur-Mer à Grayan-et-l'Hôpital il a été relevé 5 dauphins échoués avec des traces d'Hamçons.

Grayan-et-l'Hôpital

Aucune érosion significative n'a été observée.

Vensac, Vendays-Montalivet et Naujac-sur-Mer

Poursuite de l'abaissement de plage avec l'apparition de nombreux sols fossiles (Figure 16). Apparition de troncs fossilisés (Figure 17). Possible reprise de l'érosion aux niveau des entailles dunaires causées par la précédente tempête Karlotta. Très importants dépôts de déchets plastiques, dont des larmes de sirène (Figure 16).

Plage du Pin Sec : Pas d'érosion observée (Figure 18).



Figure 16 - Sols fossiles (à gauche) et pollution plastique (à droite) observés sur les plages entre Vensac et Naujac-sur-Mer le 28/02/2024. © Observatoire de la Côte de Nouvelle Aquitaine



Figure 17 - Troncs fossiles observés au sud du front de mer de Montalivet-Plage le 28/02/2024. © Observatoire de la Côte de Nouvelle Aquitaine



Figure 18 - Plage du Pin Sec le 28/02/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Lacanau

Aucune nouvelle entaille dunaire n'a été observée. A l'inverse, il a été constaté de manière générale un comblement des anciennes entailles par des apports éoliens constituant un coin sableux.

Plage de l'Alexandre : Aucune érosion significative n'a été observée (Figure 19).

Plage Nord : Aucune érosion significative n'a été observée (Figure 20).

Plage Centrale : Pas d'évolution significative du niveau du haut plage (Figure 21, Figure 22).

Plage de la Forestière : Pas d'érosion observée (Figure 23).

Bilan du coup de mer du 22-27 février 2024

Plage du Lion : Aucune érosion significative n'a été observée (Figure 24).

Plage du Royannais : Pas d'érosion observée (Figure 25).



Figure 19 - Plage de l'Alexandre le 04/03/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine



Figure 20 - Plage Nord le 04/03/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

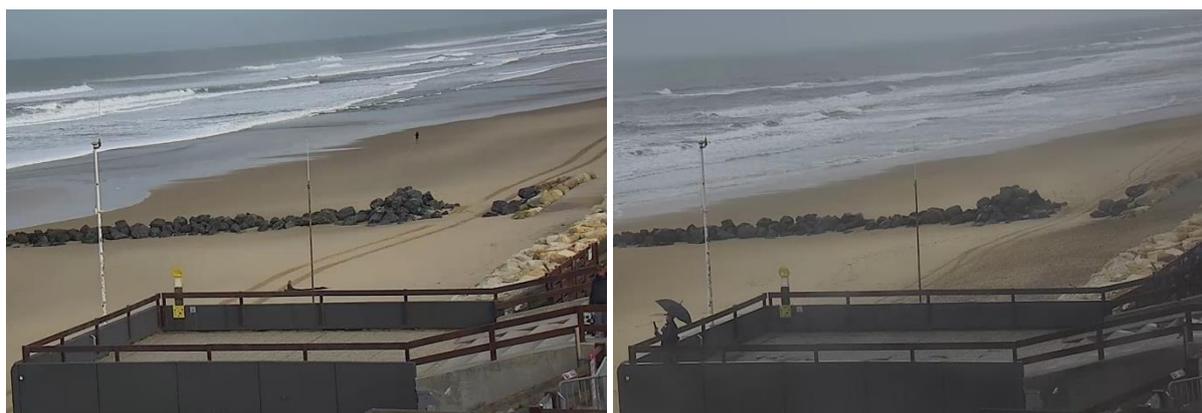


Figure 21 - Plage Centrale, le 21/02/2024 (à gauche) et le 04/03/2024 (à droite), vue nord. © CCMA/CASAGEC



Figure 22 - Plage Centrale le 21/02/2024 (à gauche) et le 04/03/2024 (à droite), vue sud. © CCMA/CASAGEC

Bilan du coup de mer du 22-27 février 2024



Figure 23 - Plage de la Forestière le 04/03/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine



Figure 24 - Plage du Lion le 04/03/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine



Figure 25 - Plage du Royannais le 04/03/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Le Porge

Aucune nouvelle entaille dunaire n'a été observée. A l'inverse, il a été constaté de manière générale un comblement des anciennes entailles par des apports éoliens constituant un coin sableux.

Plage du Gressier : Pas d'érosion observée (Figure 26).

Plage de la Jenny : Pas d'érosion observée (Figure 27).



Figure 26 - Plage du Gressier le 04/03/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine



Figure 27 - Plage de la Jenny le 04/03/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Lège-Cap-Ferret

Un rafraîchissement de la plupart des entailles dunaires générées lors de la précédente tempête Karlotta a été observé.

La Teste-de-Buch

Sur les plages océanes, le pied de dune et les banquettes ont été atteints par la ligne d'eau sans toutefois causer de nouveau recul, excepté au niveau de la plage de la Salie Nord. Un coin sableux s'est formé sur une grande partie du linéaire côtier entre la Lagune et la Salie et entre le sud du Wharf et la limite départementale Gironde/Landes (Figure 28).

Plage de la Salie Nord : Un recul de 3 m a été observé au droit de l'accès-plage de la Salie Nord.



Figure 28 - Formation d'un coin sableux au sud du Wharf de la Salie le 28/02/2024. © Observatoire de la Côte de Nouvelle-Aquitaine

Biscarrosse

Une aggravation de l'érosion a été observée de la plage des Viviers à la plage Sud. La plage Centrale a été plus impactée avec notamment la disparition d'une bonne partie du ré-ensablement effectué après la précédente tempête Karlotta.

Plage Centrale : La plage est désormais dans un état d'érosion qui n'a jamais été aussi marqué, même suite aux événements tempétueux de l'hiver 2013-2014 (Figure 29, Figure 30, Figure 31, Figure 32, Figure 33). Plage extrêmement basse avec apparition de sols fossiles et fort désensablement des pieux en bois sur la plage, vestiges d'une ancienne descente depuis l'ex-rotonde du Grand Hôtel (Figure 32, Figure 33). Présence généralisée d'écoulements à la base du pied de dune. Le recul dunaire a entraîné de nouvelles dégradations sur les aménagements et clôtures situés en sommet de dune (Figure 30, Figure 31, Figure 32).

Plage Sud : Abaissement supplémentaire de 1,2 m au cours de l'évènement et important recul du pied de dune en arrière du blockhaus (Figure 34). Une haute falaise d'érosion s'est formée au droit de la villa Les Embruns.



Figure 29 - Plage Centrale au niveau de l'accès-plage le 14/02/2024 (à gauche) et le 28/02/2024 (à droite). © Observatoire de la Côte de Nouvelle Aquitaine

Bilan du coup de mer du 22-27 février 2024



Figure 30 - Plage Centrale au niveau de l'accès-plage (à gauche) et au sud de l'accès-plage (à droite) le 27/02/2024. © CC Grands Lacs



Figure 31 - Accès-plage de la plage Centrale le 27/02/2024. © CC Grands Lacs



Figure 32 - Plage Centrale au niveau du restaurant la Playa le 14/02/2024 (à gauche) et le 28/02/2024 (à droite). © Observatoire de la Côte de Nouvelle Aquitaine

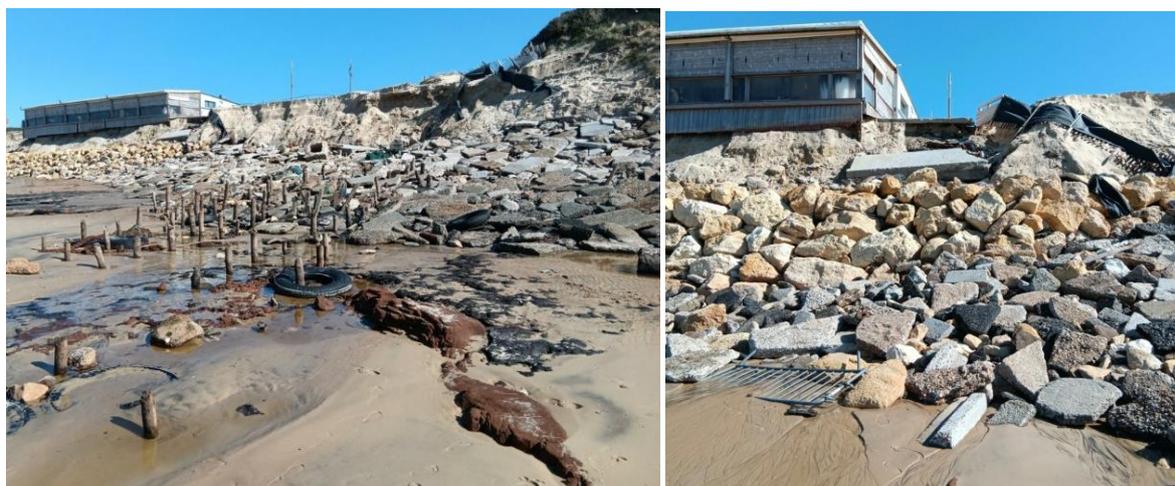


Figure 33 - Plage Centrale au niveau du restaurant la Playa le 28/02/2024. © CC Grands Lacs



Figure 34 - Plage Sud au niveau du blockhaus et de la villa Les Embruns le 27/02/2024. © CC Grands Lacs

Mimizan

Légère aggravation de l'érosion au niveau des entailles dunaires générées lors de la précédente tempête Karlotta (secteur Nord, secteur sud PK30, épave du Virgo, épave de l'Apollonian Wave). Sous l'effet du vent, un coin sableux s'est formé en pied de dune sur quasiment tout le linéaire. De nouvelles brèches et siffle-vents sont en formation avec une orientation ouest-sud-ouest. Le transport éolien vers l'arrière-dune a été important dans le secteur urbanisé au sud du Courant de Mimizan avec un ensablement de la route. Il a aussi été relevé un important captage de sable dans les filets coco (ou d'autres types) situés en avant ou sur la dune du secteur urbanisé au nord du Courant de Mimizan (Figure 35).

Plage Nord : un engraissement du haut de plage de type coin sableux a été observé (Figure 36).

Plage Sud : un engraissement du haut de plage de type coin sableux a été observé (Figure 37).

Epave du Virgo : Léger recul du pied de dune accompagné d'un léger engraissement de la plage au niveau de l'épave (Figure 38).



Figure 35 - Plage au nord du Courant de Mimizan le 27/02/2024. © B. Duport



Figure 36 - Plage Nord le 12/02/2024 (à gauche) et le 26/02/2024 (à droite). © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine



Figure 37 - Plage Sud le 12/02/2024 (à gauche) et le 26/02/2024 (à droite). © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine



Figure 38 - Plage au niveau de l'épave de Virgo le 12/02/2024 (à gauche) et le 26/02/2024 (à droite). © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Saint-Julien-en-Born

Le vent a créé un coin sableux sur tout le linéaire côtier qui a comblé les microfalaises d'érosion apparues à la suite de la précédente tempête Karlotta. De nouvelles brèches et siffle-vents sont en formation avec une orientation ouest-sud-ouest.

Sur un secteur allant de Sainte-Eulalie à Saint-Julien-en-Born, il a été relevé neufs Guillemots de Troil couchés, deux Guillemots de Troil mort et une tortue Caouanne vivante.

Lit-et-Mixe

Une poursuite du recul du pied de dune a été observée au niveau de la plupart des entailles d'érosion actives depuis le début de l'hiver. Le transport éolien sur la plage a favorisé la formation de coin sableux en haut de plage participant au comblement partiel des petites entailles.

Cap de l'Homy : Recul de l'ordre de 1 m au droit du poste MNS et léger engraissement du haut de plage de l'ordre de 0.5-1 m (Figure 39, Figure 40).

Sur un secteur allant de Lit-et-Mixe à Vielle-Saint-Girons il a été relevé deux dauphins échoués.



Figure 39 - Accès-plage du Cap de l'Homy le 14/02/2024 (à gauche) et le 28/02/2024 (à droite). © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine



Figure 40 - Plage du Cap de l'Homy vue vers le sud le 14/02/2024 (à gauche) et le 28/02/2024 (à droite) . © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Vielle-Saint-Girons

Une poursuite du recul du pied de dune a été observée au niveau de la plupart des entailles d'érosion actives depuis le début de l'hiver. Le transport éolien sur la plage a favorisé la formation de coins sableux en haut de plage participant au comblement partiel des petites entailles.

Plage de l'Arnaoutchot : Pas d'érosion observée (Figure 41).



Figure 41 - Plage de l'Arnaoutchot le 28/02/2024. © Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Capbreton

Disparition globale de la berme sur ce secteur.

Plage du Prévent : L'analyse des images prises par les caméras CASAGEC met en évidence un léger départ de sable sur le haut de plage le long de l'épi situé entre la plage du Prévent et la plage Centrale (Figure 42).

Bilan du coup de mer du 22-27 février 2024

Plage du Santocha : Rafrachissement de l'encoche d'érosion dans le merlon de protection de la dune (Figure 43).

Plage de la Piste : Légère érosion du pied de dune.

Plage des Océanides : Rafrachissement de l'entaille dunaire située au sud de l'accès-plage.

Plage de la Pointe : Rafrachissement de l'entaille dunaire située au nord de l'accès-plage au droit de la STEP (Figure 44).



Figure 42 - Nord de la plage du Prévent et Plage Centrale le 21/02/2024 (à gauche) et le 29/02/2024 (à droite). © SLGBC Hossegor-Capbreton-Labenne / CASAGEC



Figure 43 - Plage du Santocha le 21/02/2024 (à gauche) et le 29/02/2024 (à droite). © SLGBC Hossegor-Capbreton-Labenne / CASAGEC



Figure 44 - Plage de la Pointe au droit de la STEP le 05/03/2024. © Observatoire de la Côte de Nouvelle Aquitaine

Labenne

Disparition globale de la berme sur ce secteur.

Plage Centrale : Aggravation de l'entaille dunaire située au droit du plan-plage. Un niveau de plage très bas a aussi été relevé comme attesté par un des blockhaus de la plage Sud particulièrement découvert (Figure 45).



Figure 45 - Blockhaus situé sur la plage Sud le 05/03/2024. © Observatoire de la Côte de Nouvelle Aquitaine

Ondres

Pas d'érosion de la dune observée. Présence d'anciennes bermes sur l'arrière-plage.

Tarnos

Pas d'érosion de la dune observée. Présence de bermes en croissant ou rectilignes.

Saint-Jean-de-Luz

La comparaison de photos acquises par le dispositif CoastSnap Nouvelle-Aquitaine avant et après l'évènement montre qu'il s'est produit un léger désensablement du platier rocheux sur la gauche de la plage (Figure 46). A l'inverse, un léger ensablement du platier rocheux s'est produit sur la droite de la plage.



Figure 46 - Plage de Lafitena le 20/02/2024 (à gauche) et le 28/02/2024 (à droite). © CoastSnap Nouvelle-Aquitaine